



C/33/10 Add.

ORIGINAL : anglais

DATE : 28 septembre 1999

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

CONSEIL

Trente-troisième session ordinaire
Genève, 20 octobre 1999

**RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DU
COMITE TECHNIQUE ET DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES**

Additif établi par le Bureau de l'Union

Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail technique sur les plantes
fruitières (TWF)

1. Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF) a tenu sa trentième session à Nitra (Slovaquie) du 6 au 10 septembre 1999, sous la présidence de M. Chris Barnaby (Nouvelle-Zélande). Au cours de cette session, dont le compte rendu détaillé sera publié sous la cote TWF/30/14 Prov., le TWF a achevé ses travaux sur les principes directeurs d'examen du poirier (révision) en vue de les soumettre aux organisations professionnelles pour observations et, au cas où il n'y aurait pas d'observations majeures, au comité pour adoption. Il a aussi abordé ou repris l'étude des documents de travail sur les principes directeurs d'examen de l'actinidia (révision), des agrumes (révision), du prunier européen (révision), du kaki et des porte-greffes de prunus. Par ailleurs :

a) Il a noté qu'une nouvelle définition brève et précise de "maturité" était nécessaire, mais qu'il était, pour l'heure, difficile de la mettre au point. Il a été décidé de la laisser telle quelle jusqu'à ce qu'une suggestion appropriée puisse être faite.

b) Il a noté l'intérêt que manifestent de nombreux experts pour les nouveaux hybrides interspécifiques (par exemple prune-abricot) et a décidé d'inscrire à nouveau ce point à l'ordre du jour de la prochaine session.

c) Il a confirmé qu'il souhaitait que davantage de documents soient disponibles sous forme électronique. Il a noté que le Bureau de l'UPOV envisage de définir une zone particulière, accessible depuis sa page d'accueil, où seront reproduits certains documents. Les États disposant d'un site Web sont invités à transmettre au Bureau de l'UPOV l'autorisation d'établir des liens directs entre leur site et le site Web de l'UPOV.

d) Il est convenu de choisir l'espèce pommier pour effectuer un inventaire des caractères effectivement utilisés pour l'examen DHS d'une espèce donnée et de demander à tous les États membres de présenter au Bureau de l'UPOV la liste des caractères qu'ils utilisent effectivement pour l'examen.

e) Il a examiné les possibilités d'amélioration du disque UPOV-ROM et débattu des informations susceptibles d'y être incluses. Il a conclu qu'il convenait avant tout d'inclure dans le disque UPOV-ROM l'ensemble des caractères du questionnaire technique et des chapitres 5 et 6, à l'exclusion de toute information confidentielle.

f) Il a pris note du document TWF/30/6 relatif à l'identification des marqueurs moléculaires aux fins de la distinction des variétés de pêcher ("Identification of Molecular Markers for Peach Variety Distinctness") et du document TWF/30/7 portant sur l'identification des variétés de pêcher au moyen des marqueurs moléculaires ("Identification of Peach Varieties Using Molecular Markers") et a recommandé au président du BMT de les inscrire à l'ordre du jour de la prochaine session qui aura lieu en 2000.

g) Il a pris note d'un nouveau projet de révision de l'introduction générale aux principes directeurs d'examen et a proposé de nombreuses modifications à soumettre au comité de rédaction et à la réunion des présidents le 1^{er} octobre 1999.

2. Le TWF tiendra sa trente et unième session à Budapest (Hongrie) du 3 au 7 juillet 2000. Pendant cette session, il prévoit d'achever ses travaux sur les principes directeurs d'examen de l'actinidia (révision) en vue de les soumettre au comité pour adoption. Il envisage par ailleurs d'aborder ou de reprendre l'étude des documents de travail relatifs aux principes directeurs d'examen de l'abricotier (révision), de l'avocatier, des agrumes (révision), du manguier, de la barbadine, du kaki, de la figue de Barbarie (*Opuntia*), du prunier européen (révision), du cognassier, du framboisier, du figuier, des porte-greffes de prunus et des porte-greffes de noyer. Le groupe de travail compte en outre aborder les sujets suivants : brefs comptes rendus des faits nouveaux survenus dans les États membres en matière de protection des variétés d'espèces fruitières; questions relatives à l'examen des variétés d'espèces fruitières; décisions importantes prises lors des sessions précédentes du groupe de travail et du comité; examen de nouveaux hybrides multi- et interspécifiques; inventaire des cultures; méthodes, techniques et matériel nouveaux pour l'examen des variétés; examen des variétés de porte-greffes; révision de l'introduction générale aux principes directeurs d'examen, documents complémentaires y compris.

Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO)

3. Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) a tenu sa trente-deuxième session à Pruhonice, près de Prague (République tchèque), du 13 au 18 septembre 1999, sous la présidence de M. Joost Barendrecht (Pays-Bas). Au cours de cette session, dont le compte rendu détaillé sera publié sous la cote TWO/32/9 Prov., le TWO a achevé ses travaux sur les principes directeurs d'examen du gerbera (révision), de l'iris, de l'anigozanthos et de l'osteospermum en vue de les soumettre au comité pour adoption. Il a également achevé ses travaux sur les principes directeurs d'examen de la callune, du *Guzmania*, de l'amaryllis (*Hippeastrum*), de la calla (*Zantedeschia*), avant de les soumettre aux organisations professionnelles pour observations. Il a en outre abordé ou repris l'examen de documents de travail sur les principes directeurs d'examen des espèces suivantes : cyprès, dendrobium, eustoma, chamelaucium, lavande et thym. Il a par ailleurs débattu des questions suivantes :

a) Il a pris note des rapports sur l'analyse d'images, et sur la base de données d'images FLORES™ pour les plantes ornementales et il attend les rapports sur la normalisation de la présentation des informations en images et la poursuite des essais sur la base d'accords bilatéraux.

b) Il a débattu de l'examen des variétés d'espèces ornementales reproduites par voie sexuée et a noté que le problème principal résidait dans les différences d'homogénéité entre reproduction par voie sexuée et multiplication végétative (clones).

c) Il a pris note des cas particuliers dans des espèces nouvelles et a décidé qu'il fallait définir clairement ce que l'on entendait par découverte et quel était le degré de sélection nécessaire pour accorder un droit d'obtenteur pour une nouvelle variété découverte dans la nature.

d) Il a débattu du document TC/35/15 Prov. en vue de l'élaboration d'une nouvelle introduction générale aux principes directeurs d'examen et a fait quelques propositions de modification du texte actuel au comité de rédaction. Un certain nombre d'experts ont offert de présenter les documents mentionnés à l'annexe du document TC/35/15 Prov. afin de poursuivre le débat au cours des réunions du comité de rédaction et du groupe de travail.

e) Il a pris note du rapport établi par les experts de la CIOPORA et a débattu des questions relatives au phytoplasme chez le poinsettia. Il proposera au comité technique que, chez le poinsettia, le matériel végétal exempt de phytoplasme soit examiné parallèlement à du matériel dans lequel est présent un phytoplasme.

4. Le TWO tiendra sa trente-troisième session à Budapest (Hongrie) du 26 au 30 juin 2000. Au cours de cette session, il prévoit d'achever ses travaux sur les principes directeurs d'examen de la callune, du *Guzmania*, de l'amaryllis (*Hippeastrum*) et de la calla (*Zantedeschia*) en vue de les soumettre au comité pour adoption. En outre, il abordera ou reprendra l'étude des principes directeurs d'examen des espèces suivantes : *Bracteantha*, célosie, chrysanthème (révision), clématite, cyprès, *dendrobium*, *eucalyptus gunnii*, *eustoma*, *impatiens*, lavande, *leptosperme*, laurier rose, pommier ornemental (révision), pentas, pétunia, poinsettia (révision), tagète, thym et chamelaucium. Le TWO compte aussi aborder les points suivants : brefs comptes rendus des faits nouveaux particuliers survenus dans la protection des variétés de plantes ornementales et d'arbres forestiers; décisions importantes prises aux

dernières sessions du groupe de travail et du comité; examen des variétés d'espèces ornementales reproduites par voie sexuée; cas particuliers dans des espèces nouvelles; révision de l'introduction générale aux principes directeurs d'examen, documents complémentaires y compris.

5. Le Conseil est prié de prendre note des informations ci-dessus et du programme des groupes de travail techniques et de les approuver.

[Fin du document]